

Résumé de l'entente et du plan d'action pour le FACL Saskatoon (Saskatchewan)

Résumé des cibles et du financement de l'entente

État d'avancement au 28 février 2025

Cibles globales de logements autorisés (3 ans)	5 915
Logements attendus sans le FACL (base de référence)	4 975
Logements avec le soutien du FACL (financement incitatif du FACL)	940
Logements prévus par la municipalité sur 10 ans	25 240

Cibles de logements autorisés et répartition	Cible totale	Année 1 Prévision	Année 1 Progression
Cible de croissance de l'offre de logements	5 915	1 651	3 196
<ul style="list-style-type: none"> • Logements dans des immeubles collectifs situés à proximité des transports en commun rapides 	2 737	<i>Remarque : Il n'y a pas de prévisions annuelles pour les différents types de logements.</i>	737
<ul style="list-style-type: none"> • Logements du chaînon manquant 	515		1 701
<ul style="list-style-type: none"> • Autres logements collectifs 	184		0
Logements abordables	733		70

Calendrier de financement du FACL et notes explicatives :

L'enveloppe de financement totale pour les bénéficiaires du FACL est fondée sur le nombre de logements bénéficiant du financement du FACL, comme il est décrit à la section 10 du document de référence préalable à la demande. Les avances sont versées chaque année, pourvu que les modalités de l'entente liée au FACL soient respectées.

Total du financement admissible	41 325 000 \$
Montant de l'avance annuelle	10 331 250 \$

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a examiné le premier rapport annuel de Saskatoon et a déterminé que la Ville respecte ses engagements aux termes de l'entente du FACL. La deuxième avance sera versée en entier.

Résumé des initiatives et des jalons

Initiative 1 : Créer de nouveaux quartiers grâce au zonage de corridors

De nouveaux quartiers dont le zonage favorise l'aménagement axé sur le transport en commun ont été créés en 2023 dans le cadre du Corridor Planning Program.

- La Ville a entrepris un changement de zonage pour les propriétés dans les secteurs des corridors afin de permettre un zonage mixte de plein droit pour les stations. Elle élimine ainsi la nécessité d'obtenir des approbations de changement de zonage.
- Combinée à l'initiative 2, cette initiative permettra à la Ville d'offrir des logements abordables supplémentaires à la collectivité.

Initiative	Date d'échéance	État
Créer de nouveaux quartiers grâce au zonage de corridors	25-09-2024	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Déterminer les propriétés devant faire l'objet d'une modification du zonage	29-09-2023	Terminé
Modifier le zonage des propriétés le long des corridors afin de créer de nouveaux quartiers grâce au zonage de corridors	25-09-2024	Terminé

Initiative 2 : Créer un nouveau programme d'incitatifs à l'aménagement

Création d'un nouveau programme d'incitatifs qui cadre avec les priorités de la Ville en matière de croissance et d'aménagement.

- Les priorités comprennent l'aménagement de logements abordables et de logements du chaînon manquant, surtout le long des corridors de transport en commun rapide.
- Grâce au programme d'incitatifs, les promoteurs pourront profiter d'avantages comme des subventions et la réduction des coûts des permis.

Initiative	Date d'échéance	État
Créer un nouveau programme d'incitatifs à l'aménagement	25-06-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Offrir un ou plusieurs incitatifs pour le logement abordable et la stratégie sur le logement	26-06-2024	Terminé
Créer un nouveau programme d'incitatifs	25-06-2025	En bonne voie

Initiative 3 : Éliminer les obstacles à l'aménagement de logements accessoires

Modification du règlement de zonage pour éliminer les obstacles à l'aménagement de logements accessoires.

- Jusqu'à deux logements accessoires seront autorisés sur un site (un logement accessoire et un pavillon-jardin ou un appartement au-dessus d'un garage).
- Cette initiative permettra aussi l'élaboration de solutions de rechange aux lignes directrices et aux règlements actuels sur les logements intercalaires dans les vieux quartiers.

Initiative	Date d'échéance	État
Éliminer les obstacles à l'aménagement de logements accessoires	31-12-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Déterminer les obstacles à la création de logements accessoires	29-09-2023	Terminé
Soumettre les modifications à apporter pour les logements accessoires aux fins d'examen par le conseil municipal	26-06-2024	Terminé
Mettre en œuvre les modifications et les nouvelles lignes directrices relatives aux constructions intercalaires dans les anciens quartiers	31-12-2025	En bonne voie

Initiative 4 : Réduire les exigences relatives au stationnement résidentiel

Réduction des exigences de stationnement dans l'ensemble de la ville.

- Éliminer les exigences minimales en matière de stationnement du règlement de zonage pour les nouveaux aménagements.
- Cette mesure permettra la construction d'un plus grand nombre de logements, car les exigences relatives au stationnement sur le terrain seront levées.

Initiative	Date d'échéance	État
Réduire les exigences relatives au stationnement résidentiel	25-06-2025	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Réduire ou éliminer les exigences relatives au stationnement près des itinéraires de transport en commun rapide par autobus	30-04-2024	Terminé
Soumettre les modifications aux règlements de stationnement pour le logement abordable aux fins d'examen par le conseil municipal	26-06-2024	Terminé
Soumettre les modifications aux règlements de stationnement d'ordre général aux fins d'examen par le conseil municipal	25-06-2024	Terminé

Initiative 5 : Accélérer l'aménagement de logements au centre-ville

Conception d'un nouveau plan pour le district du centre-ville afin de promouvoir l'aménagement de logements au centre-ville.

- La Ville demandera au conseil municipal d'approuver le plan global du district du centre-ville, qui comprend des politiques pour diriger les promoteurs d'aménagements à forte densité vers le centre-ville.
- Cette initiative permettra l'élaboration d'une stratégie de financement pour l'aménagement du centre-ville. Celle-ci soutiendra l'amélioration des commodités du domaine public visant à promouvoir l'aménagement.

Initiative	Date d'échéance	État
Accélérer l'aménagement de logements au centre-ville	31-05-2024	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Élaborer une stratégie de financement pour l'aménagement du centre-ville	28-02-2024	Terminé
Terminer le plan pour le district du centre-ville	31-05-2024	Terminé

Initiative 6 : Aménager des propriétés appartenant à la Ville

Aménagement de plusieurs propriétés appartenant à la Ville pour créer des logements, en mettant l'accent sur le logement abordable.

- Les propriétés appartenant à la Ville qui se trouvent dans des secteurs stratégiques à proximité des lignes de transport en commun rapide, y compris les propriétés sous-utilisées, ont été désignées aux fins d'aménagement.
- La Ville demandera l'approbation du conseil municipal pour la sélection du site avant de procéder à l'aménagement.

Initiative	Date d'échéance	État
Aménager des propriétés appartenant à la Ville	28-08-2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Choisir le site	29-12-2023	Terminé
Délivrer le dernier permis	28-08-2026	En bonne voie

Initiative 7 : Faire cohabiter des casernes de pompiers et des logements

Évaluation des options de cohabitation de casernes de pompiers de Saskatoon et de logements abordables ou avec services de soutien.

- La Ville demandera un budget pour de nouvelles casernes de pompiers et étudiera les possibilités de financement pour faire cohabiter des logements et des casernes de pompiers nouvelles et existantes.

Initiative	Date d'échéance	État
Faire cohabiter des casernes de pompiers et des logements	21-12-2026*	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Choisir le site	28-06-2024	Terminé
Obtenir l'approbation du financement pour de nouvelles casernes de pompiers	18-12-2024	Terminé
Explorer les options de financement pour des demandes de budget futures visant à faire cohabiter des logements et des casernes de pompiers nouvelles et existantes	21-12-2026*	En bonne voie

* Les dates de fin du jalon et de l'initiative ont été modifiées pour mieux correspondre au cycle budgétaire de la Ville.

Initiative 8 : Accélérer la construction de logements avec services de soutien globaux grâce à des partenariats

Formation de partenariats avec tous les ordres de gouvernement et des partenaires communautaires afin de créer des logements avec des services de soutien globaux pour les personnes qui en ont besoin. Ce type d'habitation réduira la demande de services d'urgence, dans les hôpitaux et dans les maisons d'hébergement.

- En collaboration avec ses partenaires, la Ville déterminera les emplacements appropriés à proximité des services de soutien et du transport en commun pour lesquels elle facilitera l'approbation de logements.

Initiative	Date d'échéance	État
Accélérer la construction de logements avec services de soutien globaux grâce à des partenariats	28-08-2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Former des partenariats pour l'aménagement de logements avec services de soutien et de logements de transition	31-12-2024	Terminé
Choisir le site et obtenir l'approbation du plan	28-08-2026	En bonne voie

Initiative 9 : Simplifier les règlements de zonage pour les logements avec services de soutien

Élaboration d'une approche normalisée et uniforme visant les règlements de zonage pour les logements avec services de soutien.

- La Ville explorera des approches qui offrent une souplesse supplémentaire pour les aménagements de logements avec services de soutien.
- Le personnel de la Ville proposera des modifications aux règlements de zonage pour examen et adoption par le conseil municipal.

Initiative	Date d'échéance	État
Simplifier les règlements de zonage pour les logements avec services de soutien	26-06-2024	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Déterminer des modifications possibles pour les logements avec services de soutien	26-05-2023	Terminé
Soumettre les modifications de zonage pour les logements avec services de soutien aux fins d'examen par le conseil municipal	26-06-2024	Terminé

Initiative 10 : Élaborer un programme de dissuasion pour les propriétés sous-utilisées

Élaboration d'un règlement qui dissuadera de laisser des terrains vacants ou des propriétés sous-utilisées.

- Service d'incendie de la Ville de Saskatoon effectuera des recherches pour déterminer la bonne approche de gestion des propriétés vacantes dans la ville.

Initiative	Date d'échéance	État
Élaborer un programme de dissuasion pour les propriétés sous-utilisées	26-06-2025*	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Chercher des options pour une approche en matière de règlement concernant les terrains vacants à Saskatoon	29-12-2023	Terminé
Achever le règlement concernant les terrains vacants	26-06-2025*	En bonne voie

* L'échéancier a été prolongé pour permettre l'achèvement du répertoire des terrains vacants avant de rédiger l'ébauche du nouveau règlement.

Initiative 11 : Former des partenariats avec des fournisseurs pour préserver et accroître le parc de logements abordables

Formation de partenariats avec les fournisseurs de logements pour accroître le parc de logements.

- Élaborer une stratégie sur le logement pour mieux soutenir l'aménagement de logements abordables.

Initiative	Date d'échéance	État
Former des partenariats avec des fournisseurs pour préserver et accroître le parc de logements abordables	25-06-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Élaborer une stratégie sur le logement	25-06-2025	En bonne voie

* Les dates ont été repoussées en raison de la tenue de l'élection municipale et la mise en place du nouveau conseil municipal.

Initiative 12 : Encourager la création de logements du chaînon manquant (quatre unités sur un site + quatre étages dans un rayon de 800 m du système de transport en commun)

Modification du règlement de zonage pour permettre l'aménagement de plus de logements du chaînon manquant.

- Autorisation de construire quatre logements de plein droit sur tous les sites résidentiels.
- Autorisation de construire des immeubles de logements collectifs comptant jusqu'à quatre étages dans la zone d'aménagement le long du transport en commun (dans un rayon de 800 m du système de transport en commun rapide par autobus) et jusqu'à six étages dans les principaux corridors.

Initiative	Date d'échéance	État
Encourager la création de logements du chaînon manquant (quatre unités sur un site + quatre étages dans un rayon de 800 m du système de transport en commun)	30-06-2024	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Amorcer le processus de modification du règlement de zonage pour permettre l'aménagement de quatre logements de plein droit	30-06-2024	Terminé
Amorcer le processus de modification du règlement de zonage pour permettre l'aménagement d'immeubles de logements collectifs de plein droit dans un rayon de 800 mètres des corridors de transport en commun rapide par bus	30-06-2024	Terminé

Initiative 13 : Travailler à accroître la densité des logements à distance de marche des établissements d'enseignement postsecondaire

Accroître la densité des logements à distance de marche des établissements d'enseignement postsecondaire.

- La Ville collaborera avec l'Université de la Saskatchewan pour aménager des logements pour étudiants dans la zone d'aménagement de la résidence College Quarter.

Initiative	Date d'échéance	État
Travailler à accroître la densité des logements à distance de marche des établissements d'enseignement postsecondaire	28-08-2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Aménager la zone de la résidence College Quarter	28-08-2026	En bonne voie